

mit en relation avec plusieurs célébrités ; M. de Jouy lui confia le *libretto* d'un opéra (1) ; et lorsque Guigou voulut présenter au Conservatoire son œuvre où les connaisseurs remarquaient plus d'une beauté, il vit se briser son avenir d'artiste devant certaines formalités rigoureuses, tomba dès-lors dans une misanthropie profonde, se prit, malgré les encouragements de Lesueur, à fuir son clavier et jeta au feu les pages qu'il avait écrites. Il partit alors pour l'Espagne et bientôt après pour l'île de Ténériffe (Canaries) où l'on croit qu'il réside encore depuis à-peu-près 1824. (Voy. sur M. Guigou un article de M. Bastet dans le *Messenger de Vaucluse* du 4 octobre 1839.)

GUILHEM DE PASCALIS (GAETAN-XAVIER), plus connu sous le nom de *chevalier de Sainte-Croix*, naquit à Mormoiron le 21 décembre 1708, de Louis (2) et de Marguerite de Raimond

(1) Il paraît que Guigou a composé la musique de 3 opéras, dont aucun n'a été représenté.

(2) Le chevalier DE S^{te}-CROIX descendait directement d'une branche qui remontait jusqu'à RAIMOND GUILHEM, 3^e fils de Bérenger III, seign^r de Clermont-Lodève et de Mathilde de Got, sœur du pape Clément V. Ce RAIMOND, à qui le roi d'Angleterre Edouard I donna la terre de Budos (dioc. de Bordeaux) en 1309, fut maréchal de l'église romaine, et devint, en 1310, recteur du Vénaisin où il posséda plusieurs fiefs, entr'autres Lauriol, Caromb, Bedouin, Baumes et Entraigues ; il gouverna ce pays jusqu'au commencement de 1316. Il est plus tard qualifié lieutenant du recteur dans des actes de 1352 et de 1354. Etant lui-même fort âgé, il testa le 10 mai 1363 (not. Raimond Aureoli à Mormoiron) et choisit sa sépulture dans l'église de Saint-Martin de ce lieu. Pithon-Curt (t. 2, p. 80) nous apprend que les trois familles de Budos, de GUILHEM-PASCALIS et de FARGIS sortaient toutes des seigneurs de Clermont (dioc. de Lodève), d'où les deux premières vinrent dans nos contrées au com-

de Modène, fut reçu chevalier de Malte le 11 mars 1729, obtint, le 7 mars 1731, le brevet de capitaine au régiment de Bourbon, et le 18 avril 1748, celui de lieutenant-colonel au même régiment, et reçut le 25 juillet 1752 une pension de récompense sur le trésor. Sa place a été marquée dans l'histoire parmi les héros français. Il s'est surtout illustré par sa défense de Belle-Isle, en avril, mai et juin 1761 ; bien que les Anglais eussent débarqué devant cette place avec des forces incomparablement supérieures aux siennes, il sut leur résister pendant deux mois, et ce ne fut que lorsque les munitions allaient lui manquer et que ses soldats étaient exténués de fatigues, qu'il capitula ; il le fit le 7 juin 1761 sous les conditions les plus honorables. Le Roi lui envoya, le 20 juillet suivant, le brevet de maréchal de camp, remarquable par les sentiments d'estime qu'il renferme. Le duc d'Aiguillon attaqua la mémoire

de Clément V. On présume que le château de Fargues, à une lieue d'Avignon, dans le territoire d'Entraigues, fut bâti par RAIMOND GUILHEM DE FARGIS (frère du recteur précité), créé cardinal par le pape son oncle en 1310. — Selon Pithon-Curt (*ibid.* p. 112), PASCAL GUILHEM, de la même famille, citoyen de Carpentras, fut le dernier de cette branche qui porta le nom de Clermont ; il épousa Gabrielle de PASCALIS, par contrat passé à Avignon, le 19 juin 1519, et eut un fils (Faulquet) que sa mère chargea de porter le nom et les armes de Pascalis, et qui le premier fut qualifié *seigneur de Sainte-Croix*. — On retrouve sur la fin de 1513 un légat d'Avignon nommé FRANÇOIS GUILHEM DE CLERMONT-LODÈVE, dit le *cardinal de Clermont*, qui mourut vers 1541. (Ch. Cottier, *Not. sur les rect.*, p. 45-53, 174-189.) — De plus, il y a eu, en 1534, un recteur du Vénaisin appelé PIERRE GUILHEM, évêque d'Orange, qui autorisa, le 15 février 1536, l'établissement du conseil municipal de Carpentras ; mais on ignore s'il était de la famille des GUILHEM DE CLERMONT-LODÈVE. (Ch. Cottier, *ibid.*, pag. 59-61.)

du vainqueur dans un écrit qu'il publia, sur cette affaire, en 1770. Le baron de S^{te}-Croix, neveu du chevalier, prit la plume pour défendre son oncle, et cette première production fit honneur à son cœur. (Voy. le mot G.-E.-J. GUILHEM.) — Vers 1761, GUILHEM-PASCALIS, nommé commandant des troupes françaises aux Iles-du-Vent (Amérique), mourut au Cap français à S^t-Domingue, le 18 août 1762, des suites d'une blessure grave qu'il avait reçue autrefois à l'attaque des lignes de Weissembourg et qui n'avait jamais été entièrement guérie.

GUILHEM DE S^{te}-CROIX (GUILLAUME-EMMANUEL-JOSEPH, baron), neveu du précédent, naquit à Mormoiron le 3 janvier 1746. Il venait de terminer ses classes au collège des Jésuites à Grenoble, lorsque le roi, à la considération de son oncle, lui accorda un brevet de capitaine de cavalerie. Il partit vers la fin de 1761 pour les Iles-du-Vent en qualité d'aide-de camp du chevalier de S^{te}-Croix, et ressentit dès-lors des dispositions très-marquées pour le service de mer, au point qu'il regretta toujours de n'y avoir pas été destiné. Il serait vraisemblablement entré dans cette carrière, si la mort de son oncle (1762), qui était son appui, n'eût pas dérangé ses projets. Il s'empressa de retourner en France, et, par une suite du crédit que conservait la mémoire du vainqueur de Belle-Isle, il fut presque aussitôt attaché, dans son grade de capitaine, au corps des grenadiers de France. Pendant son séjour à S^t-Domingue, le goût, qu'il avait montré pour les livres dès le collège, s'était fortifié et était devenu une véritable passion. Aussi après avoir servi 6 à 7 ans, il quitta

en 1770 (1) la route brillante et facile des emplois militaires et s'enfonça dans les sentiers escarpés de la littérature sérieuse et de l'érudition. La bibliothèque d'Inguibert lui fournit d'amples matériaux sous ce rapport. Il se consacra d'une manière spéciale à l'étude de l'histoire. Trois couronnes qui lui furent décernées en 1772, 1773 et 1777, pour divers sujets proposés par l'acad. des inscript. et belles-lettres, lui valurent, en 1777, l'honneur d'être élu membre associé libre étranger de cette société, à la place du prince Jablonowski décédé. Ce titre fut pour lui une obligation plus étroite que jamais de se rendre utile par ses talents, et jamais savant n'a mieux rempli ce devoir : il était déjà en correspondance avec tous les hommes éclairés de l'époque, et était particulièrement lié avec Foncemagne et l'abbé Barthélemy qu'il seconda plus d'une fois dans ses travaux (2). Il avait coutume de dire que les hommes n'ont de valeur que

(1) C'est l'année où il fit imprimer dans le plus grand secret, à Grenoble, un mémoire (3 feuilles d'impression) en faveur du défenseur de Belle-Isle, dont le duc d'Aiguillon avait attaqué la considération. Il n'existe peut-être de cet écrit qu'un seul exemplaire, c'est celui que l'on a trouvé dans les papiers de l'auteur après sa mort. Le manuscrit original, que possèdent à Paris MM. Deille, petits-fils de l'auteur, renferme de plus des pièces justificatives, entr'autres les lettres même du duc d'Aiguillon au chevalier de S^{te}-Croix. La famille de S^{te}-Croix n'osa point le mettre au jour dans le temps où le duc précité jouissait de toute la faveur, et le neveu du héros fut lui-même d'avis de supprimer les pages qu'il avait composées.

(2) Il entretint plus tard d'étroites relations avec le spirituel P.-L. Courier; ce dont on peut voir la preuve dans les *Oeuvres complètes* de ce dernier (publiées en 1838, dans la collection du *Panthéon littéraire*), aux pages 260, 273, 276, 279, 280, 286 et 288. On sait que Courier a dédié à

par le cœur ; le cœur était chez lui le principal ressort de l'esprit et le grand mobile de ses savantes recherches comme de ses actions ; aussi se proposait-il toujours en écrivant de servir les intérêts de l'humanité. S'il montra du penchant pour l'émancipation politique, s'il adopta de bonne foi les opinions généreuses qui préparaient la révolution de 1789, il ne sépara jamais, dans sa conviction, l'idée de la liberté d'avec celle de l'ordre et de la morale. Aussi a-t-on remarqué qu'il fut du petit nombre des publicistes de son temps auxquels on n'a eu à reprocher ni exagération dans les principes, ni fausses applications, ni même erreurs ou illusions innocentes. Depuis qu'il avait déposé l'épée de capitaine, il habitait, dans le Comtat, le domaine qui l'avait vu naître et que le bonheur d'y faire du bien lui avait rendu de jour en jour plus cher. Heureux lui-même par l'alliance qu'il avait contractée avec M^{lle} d'Elbène, d'Avignon (1), en qui il avait trouvé une compagne digne de lui, heureux aussi par les fruits de cette union et par la considération dont il était entouré, il partageait ses moments entre les occupations littéraires et les soins de sa famille, lorsqu'un événement qu'il est permis aujourd'hui de raconter fidèlement, vint troubler la

S^{te}-Croix sa traduction du *Commandement de la cavalerie et de l'équitation de Xénophon*.

(1) Cette dame, douée d'un tact exquis pour tenir un salon, et dont la bonté et l'énergie courageuse la rendirent, dans des moments pénibles, la providence de plusieurs victimes des proscriptions, a eu deux fils morts à la fleur de leur âge et une fille mariée à M. Delille. (Voy. le *Messager de Vacluse* du 22 août 1839.) Elle habitait depuis long-temps à Carpentras une maison, sise rue de la Fournaque, où elle est décédée le 4 août 1839, âgée de 88 ans.

tranquillité de sa vie : l'assemblée générale des états du Vénéaisin l'ayant chargé, par une délibération expresse, du 23 avril 1784, de motiver des remontrances sur les abus qui s'étaient glissés dans l'administration de la province et auxquels la publicité donnée par la voie de l'impression devait remédier, il crut devoir relever, parmi ces derniers, l'admission dans l'assemblée de *quelqu'un qui n'avait ni titre ni qualité pour y assister*. Le recteur Zollio, se croyant désigné et offensé par ces expressions, et ne craignant pas de se rendre juge dans sa propre cause, fit arrêter, le 29 octobre suivant, le porteur des lettres, gagé par la commune de Mormoiron, à l'instant où celui-ci sortait du palais épiscopal de Carpentras ; un exempt de la maréchansée lui enleva tous ses paquets et le conduisit devant le recteur qui, les ayant examinés à loisir, en retint quelques-uns et, à force de menaces, parvint à faire signer à ce messager officiel un procès-verbal que celui-ci déclara ensuite n'avoir ni lu, ni entendu. S^{te}-Croix, à qui appartenaient les paquets illégalement retenus, dénonça cet acte de violence à la commune de Mormoiron dont il était membre et dont il présidait le conseil comme viguier, laquelle délibéra, le 31 octobre, de porter ses plaintes au vice-légat et à l'auditeur du pape, et demanda aux différentes communes du Vénéaisin leur adhésion à sa démarche. Le conseil municipal de Sarriens s'empressa de donner la sienne, tant parce que la question intéressait la sûreté publique, que parce que S^{te}-Croix, député de la commune de Sarriens dans l'affaire du franc-aleu (voy. Ch. Cottier, *Not. sur les rect.*,

p. 399), avait à Rome une correspondance suivie qui, par les mesures du recteur, venait d'être arbitrairement interceptée. Là-dessus, Zollio s'adressa au vice-légat pour en obtenir un ordre en vertu duquel il pût se faire exhiber les registres de ces deux communes, sous prétexte que leurs délibérations étaient séditieuses et injurieuses envers le chef de l'état et ses ministres. Le recteur envoya demander les registres par un commissaire escorté de cavaliers de la maréchaussée; celui qui fut dépêché à Sarriens ne trouva point le secrétaire chez lequel il était descendu, et qui était absent : ses instructions portaient qu'à défaut de clef, il pouvait faire enfoncer les portes du cabinet de cet employé qui était aussi notaire. Les protocoles et tous les papiers furent fouillés et tout fut laissé dans le plus grand désordre. Quant au secrétaire de Mormoiron, il était sur les lieux et livra ses registres qui furent exigés de lui dans la même forme et avec le même appareil. Informées de ces faits, les villes de Valréas, de Malaucène, de Caderousse, de Bollène, de Pernes, de Monteux, de Mazan et d'Oppède se réunirent à la cause du baron DE S^{te}-CROIX, et délibérèrent de recourir directement à la cour de Rome. Toutes les autres communes auraient suivi cet exemple, si un ordre du vice-légat ne les en eût empêchées. Les feudataires du Comtat partagèrent l'indignation générale : l'élu de la noblesse demanda deux fois à l'assemblée ordinaire la convocation de l'assemblée extraordinaire pour faire des représentations respectueuses : la 1^{re} assemblée fut rompue par une protestation du grand vicaire de Carpentras, et dans la seconde, on apprit que la convocation désirée était prohibée expressément par l'autorité

supérieure. Les gentilshommes d'Avignon et du Comtat adressèrent aussi au pape un mémoire en faveur du baron DE S^{te}-CROIX. Mais le recteur sut prévenir l'effet de toutes ces réclamations ; il surprit la religion du ministre par un faux exposé, et le courrier du 11 décembre 1784 apporta de Rome au vice-légat l'ordre de poursuivre à toute rigueur le baron DE S^{te}-CROIX, ainsi que les secrétaires de Mormoiron et de Sarriens. Le baron, jugé sans avoir été entendu, fut suspendu de sa charge de vicaire et condamné aux arrêts dans Avignon. Mais comme il apprit que le recteur sollicitait contre lui de nouvelles persécutions, et que bientôt il allait être lui-même transféré au château S^{te}-Ange, il prit la résolution de se soustraire aux conséquences ultérieures de l'illégalité flagrante dont il était la victime ; appelé à Paris par des amis puissants qui lui faisaient part des intentions du roi, dont il était sujet à cause des terres qu'il possédait en Dauphiné, jaloux de jouir d'une liberté qu'il méritait par ses lumières et ses qualités estimables, il exécuta sans délai ce voyage qui, d'ailleurs, allait le mettre à même de se livrer à des travaux importants dont il devait être chargé. Ses ennemis profitèrent de son départ furtif pour le traiter comme le dernier des criminels. Flétri par un procès contumacial, poursuivi par des proclamations publiques, il reçut avis que ses biens du Comtat avaient été annotés et sequestrés. Ceux-ci ne lui furent rendus ensuite que par la protection du gouvernement français et après des négociations aussi longues que difficiles. Encore y mit-on la condition qu'il s'abstiendrait désormais de paraître à l'assemblée des états. Mais à peine fut-il réintégré dans ses possessions, que la révolution éclata dans nos

contrées. Partisan consciencieux des réformes, il s'associa au mouvement politique de 1789 d'une manière sincère, généreuse et désintéressée ; il avait surtout à cœur de mettre un terme aux vexations incessantes dont la classe riche et éclairée du Comtat était particulièrement l'objet de la part des gouverneurs italiens : il jouissait , à ce titre , d'une grande popularité qui fut utile à ses compatriotes. Il salua donc avec transport les événements qui amenèrent la réunion de ce pays à la France ; mais il y aurait évidemment de l'injustice à le peindre ici sous les couleurs peu ménagées qu'a employées, pour son portrait, l'auteur partial des *Mém. sur la révolut. d'Avign. et du C. Vénais.* (in-4^o, t. I, p. 58 et suiv.). Le 14 septembre 1789, une députation de l'assemblée générale des trois états de la province se rendit auprès du baron de St^e-Croix pour l'inviter à venir siéger dans son sein , conformément au vœu public : il était alors retiré à sa maison de campagne près de Sarrians. Son entrée à Carpentras (le même jour) fut une véritable ovation ; le premier consul, Raphel, qui était allé à sa rencontre, le complimenta à la porte de la ville et prit en mains la bride de son cheval ; le cortège traversa les rues au milieu des acclamations des habitants. Le baron, introduit dans l'assemblée, fut compris parmi les huit membres de la commission intermédiaire (1) qui avait été nommée afin de demander au pape

(1) Un bref de Pie VI, du 6 des kal. de mars 1790, adressé à cette commission de Carpentras, nomme entr'autres le baron de St^e-Croix comme devant faire partie d'une commission chargée de rechercher les abus et les moyens d'y remédier. (Voy. ce bref dans les *Mém. sur la révol. d'Avign. et du C. Vénais.* t. 2, pag. 162 et 163).

l'autorisation de convoquer les états généraux et celle en vertu de laquelle l'assemblée actuelle pourrait rester en permanence jusqu'à leur tenue. Le talent de St^e-Croix pour la parole lui donna une prépondérance marquée dans les délibérations dont il dirigea presque toujours la tendance et l'expression ; mais bien loin d'appuyer aucune mesure violente ou anarchique, il se renferma toujours dans les limites du bon droit et de la raison, et déplora amèrement les excès et les attentats démagogiques (voy. *Annales patriotiques du C. Vénais.*, t. I, p. 49. 80 et 115). Le 3 mai 1790, les huit compagnies de la garde citoyenne de Carpentras, assemblées dans l'église des FF. Prêcheurs pour l'élection de leurs officiers, le choisirent pour leur général ; mais il donna sa démission deux jours après (Voy. *Annales précit.*, t. I, p. 36 et 50.) Dans la séance de l'assemblée représentative, du 31 mai 1790, il proposa de s'occuper de l'organisation des municipalités, de l'administration provinciale et de l'établissement des tribunaux ; il y parla en homme public qui veut l'ordre avant tout et qui n'entrevoit aucune amélioration possible sans la soumission aux lois et la fidélité au prince. Sa motion fut adoptée comme presque toutes celles qui émanaient de sa bouche. Celles qu'il fit notamment le 4 juin suivant furent adoptées entièrement. Neuf jours après, ayant fait observer que la diminution de la dîme était plus favorable aux propriétaires aisés qu'aux pauvres, il fut d'avis de renvoyer à un autre temps les questions de ce genre et de décider pour le moment la suppression des impôts qui frappent les comestibles, surtout les grains et les farines, impôts qui pèsent beaucoup plus sur le peuple que sur les riches.

(*Annales précitées*, p. 177. 179. 193. 225. 226, etc. etc.) On accueillit aussi très-favorablement sa *motion faite dans la séance du 23 août de l'assemblée représentative, sur le mariage des enfants de famille*. Carpentras (in-4^o de 3 pages, 1790), qui fut mise en discussion le 15 décembre 1790, et dont l'impression et la distribution aux membres fut ordonnée le même jour. Elle établit la nécessité de fortifier l'autorité paternelle et s'éleva contre la faculté qu'on donnait, dans le Comtat, aux enfants de se marier avant l'âge de 18 ans sans le consentement de leurs père et mère. (Voy. *Annales précitées*, t. 2, p. 114. 226. 227). C'est vers cette même époque que S^{te}-Croix publia : *Réflexions sur les états du Comté Vénaisien* (1790, in-8^o), écrit dont on trouve la copie (autographe de Ch. Cottier) dans le n^o 13 du recueil de Tissot à la bibliothèque d'Inguibert. — Ces détails, relatifs au rôle politique que joua notre compatriote pendant la première période de la révolution comtadine, suffiront pour indiquer tout le bien qu'aurait pu faire un homme d'une si haute portée d'esprit et d'un patriotisme si pur, si les circonstances eussent laissé un libre cours aux sages réformes qu'il méditait. Mais les troubles qui survinrent remplacèrent l'influence salutaire qu'il exerçait dans le pays, par celle de quelques démagogues ambitieux. La guerre des Avignonnais éclata en 1791. Des bandes de brigands qui parcouraient le Comtat dans le but de piller et d'exercer des vengeances, incendièrent les fermes du baron de S^{te}-Croix, dévastèrent ses terres, pendant que ses deux fils, dont il devait bientôt déplorer la perte, étaient détenus (1).

(1) Sur le malheureux sort des deux

Leur fureur ne respecta pas même sa bibliothèque, qu'il avait formée avec tant de soin et de goût. Arrêté lui-même par ces forcenés, il eût péri sans la tendresse et le courage héroïque de son épouse, qui, bravant tous les périls, réussit, par ses prières et par ses larmes, ou plutôt moyennant une grosse somme d'argent, à les faire consentir à son évasion et à l'arracher ainsi de leurs mains. — Notre illustre compatriote s'enfuit dès-lors en toute hâte à Paris, où bientôt il fut rejoint par sa femme et sa fille, le seul de ses enfants qui lui restait et qui entraît à peine dans l'adolescence. C'est dans un village aux environs de cette capitale qu'il passa le temps de la terreur ; il se livra derechef sans relâche à l'étude. Pendant le régime républicain, son mérite ne resta point inaperçu. Voici, en effet, la teneur d'une réquisition qui lui fut adressée, en date de Paris, le 11 frimaire an 2 : « Le comité de salut pu- » blic, en vertu du décret du 27 ger- » minal concernant les mesures de » police générale de la république, re- » quiert le citoyen GUILHEM, retiré à » Thiers, de rentrer dans la commune » de Paris, pour être employé à con- » tinuer ses travaux littéraires, confor- » mément à la proposition du comité

fils du baron de S^{te}-Croix, dont l'un était élève de la marine, et l'autre, l'aîné, s'appelait THÉOPHILE-GUILLAUME, voyez (outre ce que dit Ch. Cottier, *Des hauts faits et val. expl. des Avign.* p. 38. 54) une brochure publiée par l'aîné de ces deux gentilshommes sous ce titre : *Déclaration de M. de S^{te}-Croix, officier au régiment de Beauvoisis, concernant la détention au quartier général des brigands d'Avignon*, in-8^o de 32 pages, datée des loges le 25 juillet 1791. L'auteur était lieutenant colonel des gardes nationales de la fédération de S^{te}-Cécile à laquelle avait adhéré la commune de Mormoiron, sa patrie.

» d'instruction publique, consignée
 » dans sa lettre du 8 de ce mois. Si-
 » gnés : Les membres du comité de salut
 » public, Cambacérés, Merlin (d. d.)
 » Carnot, Thuriot, Richard, L.-B.
 » Guyton, J.-F.-B. Delmas. » Plus tard,
 S^{te}-Croix reprit sa place à l'Institut et
 n'en fut pas un des membres les moins
 distingués. Quelques unes de ses com-
 positions ont obtenu tous les suffrages
 qui méritent d'être comptés ; tel est
 entr'autres son *Examen critique des
 anciens historiens d'Alexandre*. Il
 avait le projet de remettre sur le métier
 plusieurs de ses productions et d'effacer
 les taches qui déparaient certaines édi-
 tions qu'on avait faites de ses écrits, lors-
 qu'une incommodité de vessie, résultat
 de la vie sédentaire de cabinet, contre
 laquelle il luttait depuis le mois d'oc-
 tobre 1808, prit tout à coup le ca-
 ractère d'une maladie grave et le condui-
 sit rapidement à un état désespéré.
 Il succomba à Paris le 11 mars 1809, et
 fut inhumé, le 13, à l'église de S^t-Sul-
 pice. Le cortège fut nombreux et com-
 posé, en grande partie, de ses anciens
 confrères de l'académie. Le sénateur
 Boissy-d'Anglas (président de la 3^e
 classe de l'Institut où siégeait le défunt)
 prononça (1) sur sa tombe un discours

(1) Sylvestre de Sacy, collègue et un des
 plus anciens amis de S^{te}-Croix, incertain,
 dans les premiers moments, s'il ne serait
 pas chargé par sa compagnie de l'éloge
 qu'il est d'usage de faire entendre sur le
 lieu de la sépulture, s'était hâté de tracer
 quelques lignes à la louange du défunt.
 Mais le président de la classe ayant reven-
 diqué cette fonction, Sacy se condamna au
 silence. On lit son discours à la page 17-22
 d'une brochure anonyme (in-8^o de 22 pag.)
 publiée en 1809, sous ce titre : *Notice
 sur M. de S^{te}-Croix, membre de l'Insti-
 tut*. L'auteur est sans doute Sylvestre de
 Sacy lui-même, qui a rédigé aussi l'article
 S^{te}-Croix dans la *Biographie* de Michaud ;
 On voit également une notice sur la vie et
 les ouvrages de notre compatriote dans le

qui a été inséré en entier dans la *Ga-
 zette nationale* ou *Moniteur universel*
 (du 15 mars 1809). — Quant aux ou-
 vrages de S^{te}-Croix, le *Journal de
 l'empire*, du 6 avril 1809, (à la suite
 d'une notice de Boissonade), en a donné,
 comme il suit, la liste qui est beaucoup
 plus étendue que celle qui se trouve
 dans le *Mercur de France*, du 15
 mars 1809 (2) : 1^o *Observations sur
 le nom et l'origine du culte d'Anaitis*
 (dans le *Journal des sçavants*, de jan-
 vier 1774). 2^o *Sur un passage de Dio-
 dore de Sicile* (ibid. juin 1774). 3^o *De
 l'origine des attributs de Vesta* (ibid.
 juin 1775). 4^o *Observations sur la
 bibliothèque d'Apolodore* (ibid. août
 1775). 5^o *Examen critique des an-
 ciens historiens d'Alexandre-le-
 grand*, in-4^o. Paris, 1775, déjà cou-
 ronné, en 1772, par l'acad. des inscript.
 et bel. lett. Il en a été fait une 2^e édi-
 tion revue et augmentée, Paris, 1804,
 in-4^o, fig. 6^o Lettre concernant l'*Exa-
 men critique*, etc. (*Journ. des sçav.*
 septembre 1776). 7^o *L'Ézour-Védam,
 ou ancien commentaire du Védam,
 contenant l'exposition des opinions
 religieuses et philosophiques des In-
 diens, traduit du samscretan par un
 drame*. 2 vol. in-12. Yverdon, 1778.
 8^o *De l'état et du sort des colonies
 des anciens peuples, ouvrage où l'on
 traite du gouvernement des ancien-
 nes républiques*. Philadelphie (Paris),
 in-8^o, 1779. 9^o *Observations sur le
 traité de paix conclu à Paris en 1763*

volume que Sylvestre de Sacy a donné en
 1823, intitulé : *Discours, opinions et rap-
 ports sur divers sujets*. L'éloge de S^{te}-
 Croix, par Dacier, se trouve dans le t. 4 des
Mém. de l'Institut, classe d'hist. et de lit-
 térat. ancienne.

(2) Quant aux livres de la bibliothèque
 de S^{te}-Croix, on en a publié le *Catalogue*.
 Paris. Debure, 1809, in-8^o.

entre la France, l'Espagne et l'Angleterre, relativement aux intérêts de ces puissances dans la guerre présente. Amsterdam. 1780, in-12. 10° *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre, suivie d'observations sur l'acte de navigation, et de pièces justificatives.* Yverdon, 1782, 2 vol. in-12; réédité à Paris, 1786, 2 vol. in-12. 11° *Eloge de l'abbé Poulle, prédicateur du roi* (anonyme). Avignon, 1783, in-8°. (Cet éloge se trouve aussi à la suite d'une brochure intitulée : *Exorde général sur la religion chrétienne, par M. l'abbé Poulle.* Avignon, 1823, in-12 de 72 pages, dont 26 pour l'Eloge.) 12° *Mémoire pour servir à l'hist. de la religion secrète des anciens peuples, ou recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme.* Paris, 1784, in-8°. Anse de Villosion, qui en fut l'éditeur, y fit des additions considérables. A la tête de la 2° édition (Paris, 1817, 2 vol. in-8°, revue et corrigée par le baron Sylvestre de Sacy) on voit une *Notice hist. sur la vie et les ouvrages du baron de S^{te}-Croix*, par Dacier, secrétaire perpétuel de la classe d'histoire et de littérature ancienne de l'Institut, laquelle comprend 22 pages et est extraite du *Moniteur* (n° 188, 15 et 17 juillet 1811). L'ouvrage de S^{te}-Croix sur les mystères du paganisme avait été trad. en allemand en 1790. 13° *Lettre* sur une infidélité commise par Villosion dans l'édition de l'ouvrage précédent (*Journal des savants*, avril, 1788). 14° *Notice d'un traité grec de Jean Canabutze* (t. 1^{er} des notices et extraits des mss. 1787). 15° *Mém. envoyé à Messieurs du Journal des savants sur une nouvelle édit. des petits géographes anciens* (*Journal des sav.* avril 1788, in-4°

de 34 pages). Voy. le mot J.-D. FABRE DE S^t-VÉLAN. 16° *Trois mém. sur la législation de la grande Grèce* (Mém. de l'acad. des bel. let. t. 42 et 43). Le premier et le second de ces mém. parurent en 1778, et le troisième en 1782. 17° *Mémoire sur l'histoire et la chronologie des Messéniens* (ibid. t. 45). 18° *Remarques sur les deux premiers traités conclus entre les Romains et les Carthaginois* (ibid. t. 46). 19° *Nouvelles observations sur la Cyropédie* (ibid.). 20° *Observations sur le monument d'Ancyres* (ibid. t. 47). 21° *Dissertation sur les ruines de Babylone* (ibid. t. 48). 22° *Mémoire sur les anciens gouvernements et les lois de la Sicile* (ibid.) Voy. un extrait de ce mém. dans le *Magasin encyclopédique* II. t. 4, p. 197. 23° *Recherches sur la population de l'Attique* (Mém. de l'acad. des bel. let. t. 48). 24° *Mémoire sur les Métèques, ou étrangers domiciliés à Athènes* (ibid.). 25° *Eclaircissements sur l'autorité légale d'Auguste* (ibid. t. 49). 26° *Observations sur la clôture du temple de Janus* (ibid.). 27° *Dissertation sur le goût de l'empereur Hadrien pour la philosophie, la jurisprudence, la littérature et les arts.* (ibid.). 28° *Observations sur Zosime* (ibid.). 29° *Mémoire sur le gouvernement des Parthes* (ibid. t. 50). 30° *Mémoire sur l'étendue de l'empire des Parthes, ou remarques sur les stathmes, etc.* (ibid.). 31° *Recherches géographiques et historiques sur la Médie* (ibid.). 32° *Notice sur l'abbé Barthélemy* (*Magasin encyclop.*). 33° *Remarques sur une inscription découverte à Nêmes* (ibid.). 34° *Notice de deux manuscrits de Racine* (ibid.). 35° *Réflexions sur la nécromancie d'Homère* (ibid.). 36° *Sur la traduction*

d'Épictète par Lefebvre de Villebrune (ibid.). 37° *Remarques sur le meurtre de Géta* (ibid.). 38° *Pensées sur l'amour de la renommée* (ibid.). 39° *Sur les mss. de Peiresc* (ibid.). 40° *Sur l'édition de Fréret par Septchènes* (ibid.). 41° *Sur une histoire critique des mystères de l'antiquité* (ibid.). 42° *Observations sur les causes de la mort de Socrate* (ibid.). 43° *Remarques sur une lettre de Platon* (ibid.). 44° *Notice d'un commentaire mss. d'Olympiodore sur le Phédon de Platon* (ibid.). 45° *Sur les lettres de Platon* (ibid.). 46° *Notice sur les mss. de Plotin* (ibid.). 47° *Notice du commentaire mss. d'Hermias sur le Phédon de Platon* (ibid.). 48° *Sur la trad. de la Politique d'Aristote* [par M. Champagne (ibid.)]. 49° *Réfutation d'un paradoxe de M. Wolf sur Homère* (ibid.); il en a paru une édit. augmentée. 1798, in-8°, Paris. 50° *Mémoire sur le cours de l'Araxe et du Cyrus* (dans les mém. suivants). 51° *Mémoires historiques et géographiques sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne* (par MM. de S^{te}-Croix, de Baert et Barbié du Bocage). Paris, 1797, in-4°, avec cartes. 52° *Des anciens gouvernements fédératifs et de la législation de Crète*. Paris, an VII, in-8° de 503 pages, plus xx autres pour le frontispice, la préface et la table, avec une carte de l'île de Crète, par J.-D. Barbié du Bocage. (Le mémoire sur la législat. de Crète avait été lu par l'auteur à l'académie des inscript. et b. lett. le 10 janvier 1786.) 53° *Sur le traité de la république de Cicéron, rétabli et traduit par M. Bernardi* (dans le *Magas. encyclop.* et dans les *Archives litt.*). 54° *Notice sur des ouvrages mss. d'Asclépius de Tralles*

(*Mag. encyclop.*). 55° *Remarques sur les anciennes bibliothèques d'Alexandrie*. An 8. (ibid.) 56° *Entretien de Philiscus et de Cicéron, traduit de Dion Cassius, avec des remarques* (ibid.). 57° *Observations sur le temple d'Eleusis* (ibid.). 58° *Sur le Tacite de M. Oberlin* (ibid.). 59° *Sur l'Hérodote de M. Larcher* (ibid.). 60° *Notice sur la vie et les ouvrages de Parisberi* (dans les *Archives littéraires*). 61° *Du récit dramatique des premiers historiens français* (ibid.). 62° *De l'histoire de Joseph* (ibid.). 63° *Sur la diversité des opinions des savants, concernant Achille* (ibid.). 64° *Notice sur Cassiodore* (ibid.). 65° *Eclaircissements sur la mort d'Amalasonte* (ibid.). 66° *Notice sur Villoison* (à la tête du catalogue de sa bibliothèque. 1806). 67° *Eloges de Dom Clément et de Bernis* (cités par Désessarts). 68° *Les Tables chronologiques du Voyage de jeune Anacharsis en Grèce*. 69° *Observations géographiques et chronologiques sur le périple de Scylax* (Mém. de l'acad. des bell. lett. t. 42, 50 janvier 1778). Voy. aussi la notice de Picot, p. 9. 70° *Eloge de l'abbé Barthélemy* (dans l'édit. des *OEuvres diverses* de cet abbé. 2 vol. in-8°; Paris, 1798, en tête du 1^{er} vol., édition qui est due aux soins de S^{te}-Croix). 71° *Observations sur les ruines de Persépolis*. 1772. (On ne croit pas qu'elles aient été imprimées). 72° *De l'évidence de la religion chrétienne, par M. Jennings, ancien membre de la chambre des communes, trad. de l'anglais; 3^e édit. augmentée d'un plan de Fénelon sur le même sujet, et de pensées sur la providence*. Paris. Delange, an V (1797), in-12 de 184 pages, plus 8 autres pour le frontispice et la préface

de l'éditeur, qui est signée S. C. (S^{te}-CROIX). Il y a une autre édit. de Paris, 1802. 73° *Mémoires pour servir à la vie de M. de Penthièvre, par M. Fortaire* (S^{te}-CROIX éditeur). Paris. DeLange, 1808, in-12 de 340 pages. 74° *Attributs divers de Cérés et de Proserpine* (sujet du concours de 1777). L'acad. decerna le prix à S^{te}-CROIX qui refondit ce travail dans son ouvrage sur les mystères du paganisme). 75° *Mémoire sur la dernière guerre de l'Amérique septentrionale entre la France et l'Angleterre, par Peuchot* (trad. par S^{te}-CROIX). Yverdon, 1781, 3 vol. in-12. 76° *Mémoires sur quelques lacs de la haute Asie* (Mag. encyclop.). 77° *Notice sur Edmond Burke*, in-8° de 15 pages. 78° *Lettre à M. du Theil* (l'un des collaborateurs de la bibliothèque nationale) *sur une nouvelle édition de tous les ouvrages des philosophes éclectiques*, in-8° de 16 pages. Cette lettre, signée S^{te}-CROIX, est datée de Paris, le 25 août 1797. 79° *Article sur un ouvrage intitulé : Voyages dans l'Asie mineure et en Grèce, faits aux dépens de la société des dilettanti dans les années 1764, 1765 et 1766, par le docteur Richard Chandler, etc. trad. de l'anglais et accompagnés de notes géographiques, hist. et critiques, par MM. Servois et Barbé du Bocage*, etc. à Paris, 1806. 3 vol. in-8°. Cet article, signé S. C., est extrait du *Mag. encycl.* (août 1806), et a été imprimé in-8° (94 pages). 80° *Mémoire sur la chronologie des dynastes de Carie et le tombeau de Mausole* (dans le t. 2 des *mém.* de la classe d'hist. et de litt. anc. de l'Institut). L'auteur y prouve que ce tombeau n'a été détruit totalement qu'en 1552. — C'est au baron de S^{te}-CROIX qu'on doit la publication des quatre derniers

volumes du recueil de l'acad. des inscript. et bel. lett. Mais il n'est pas vrai qu'il ait donné des soins à l'édition des œuvres de Voltaire faite à Kehl, ainsi qu'on l'a avancé sans fondement dans la courte notice des travaux littéraires de ce docte comtadin, insérée dans le *Mercur de France*, erreur qui a été relevée par Sylvestre de Sacy dans le *Journal de l'empire*, du 10 avril 1809. — Peu d'années avant sa mort, S^{te}-CROIX avait entrepris de donner une nouvelle édition de l'*Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, publiée, en 1696, par le bernardin Paul Pezron. N'ayant pas eu le temps d'achever les corrections qu'il destinait à ce livre, ses remarques ne vont que jusqu'à la page 361 du premier volume. Vers la fin de sa carrière, il avait été nommé membre de la commission chargée de continuer l'histoire littéraire de la France, commencée autrefois par les Bénédictins. — Le portrait de GUILHEM DE S^{te}-CROIX, peint par Lauret, a été donné, en 1838, au Musée-Calvet, par le conseil général du dép.¹ de Vacluse.

GUILHERMIER (JEAN-PIERRE), né à Bollène le 6 avril 1736, décédé à Lyon le 2 mai 1792, répondit d'une manière brillante aux soins empressés de ses parents qui confièrent son éducation d'abord au collège de Bourgogne, ensuite à celui des Grassins à Paris. Des professeurs distingués se plurent à développer chez lui ce goût littéraire qui a fait le charme de sa vie et qui, à leurs yeux, présageait les succès qu'il devait obtenir un jour. Rappelé dans sa famille, il célébra, dans la langue de Virgile et d'Ovide, de belles actions et de hautes vertus, ou traduisit quelques-uns des ouvrages que l'antiquité nous